

# PROGRAMME LEADER 2023–2027

## Europe et Ruralités

### SA DECLINAISON SUR LE TERRITOIRE DU GAL BERRY VAL DE LOIRE



Pays  
Loire  
Val d'Aubois



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe investit dans les zones rurales.

# INTERVENTION : PLAN

- 4 Fonds Européens Structurels et d'Investissement : place du LEADER
- LEADER : qu'est-ce que c'est ? quels objectifs ?
- LEADER : Démarche LEADER 2023-2027 : 7 principes
- La mise en œuvre ? L'instruction des dossiers
- GAL Berry Val de Loire : constitution et rôle
- GAL Berry Val de Loire et LEADER : bénéficiaires
- LEADER : stratégie du territoire Berry Val de Loire – thématiques des fiches actions
- Bilan intermédiaire activité

# Chargée de mission et animatrice GAL : rôle

## Objectifs stratégiques :

- Faire du GAL Berry Val de Loire une instance d'animation privilégiée en matière :
  - => de développement local
  - => d'information sur la politique européenne
- Structurer l'animation territoriale en associant les autres structures d'animation territoriale

## Objectifs opérationnels :

- Mettre en œuvre, gérer et suivre le programme LEADER en lien avec le GAL, l'autorité de gestion et les partenaires
- Animer le GAL, sensibiliser, informer, favoriser l'appropriation collective de la stratégie et du programme LEADER
- Contribuer à l'émergence de projets, **assister et accompagner techniquement** les porteurs de projet dans le montage de dossiers
- Impulser les synergies entre acteurs et favoriser la mise en réseau
- Communiquer et développer la communication sur les résultats des projets et sur les bonnes pratiques
- Evaluer le programme
- Mettre en complémentarité les compétences techniques du GAL avec les autres ressources et compétences de la structure porteuse du GAL

# 4 Fonds Européens Structurels et d'Investissement

FESI pour déployer la stratégie Européenne :  
croissance intelligente, durable et inclusive

## . FEDER

Fonds Européen de Développement Régional

## . FSE+

Fonds Social Européen plus

=> financent la politique de cohésion  
économique, sociale et territoriale

## FEAMPA

Fonds Européen pour les Affaires  
Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture

=> finance la politique commune de  
la pêche et des affaires maritimes

## FEADER

Fonds Européen Agricole pour le  
Développement Rural (Second pilier de la  
PAC)

PROGRAMME  
LEADER  
(2<sup>ème</sup> pilier)



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne, L'Europe investit dans les zones rurales.

# LEADER : qu'est-ce que c'est ?

## Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale

= avec une **Méthode** de mise en oeuvre des projets et un **outil**

- **territorialisés**

- **intégrés** (privilégier une approche globale, qui prenne en compte

les dimensions physique, économique et sociale du développement et du projet)

- **innovants**

➔ **adaptés aux besoins des territoires ruraux**

➔ **en réponse à une stratégie définie localement**

➔ **par un ensemble de partenaires publics et privés**

# LEADER : quels objectifs ?

=> Renforcer le **développement**

=> Favoriser la **compétitivité** de **notre** territoire

LEADER est une **opportunité de structurer démocratiquement le projet européen**

=> Répondre :

- . **aux enjeux locaux**
- . **encore plus efficacement aux demandes des habitants**



# Démarche LEADER 2023-2027 : 7 principes



# LEADER : mise en œuvre

Stratégie définie localement

par un ensemble de **partenaires publics et privés,**



Partenaires réunis au sein d'un  
Groupe d'Action Locale :

**GAL Berry Val de Loire**



# LEADER : MISE EN OEUVRE

**Principale valeur ajoutée des GAL**

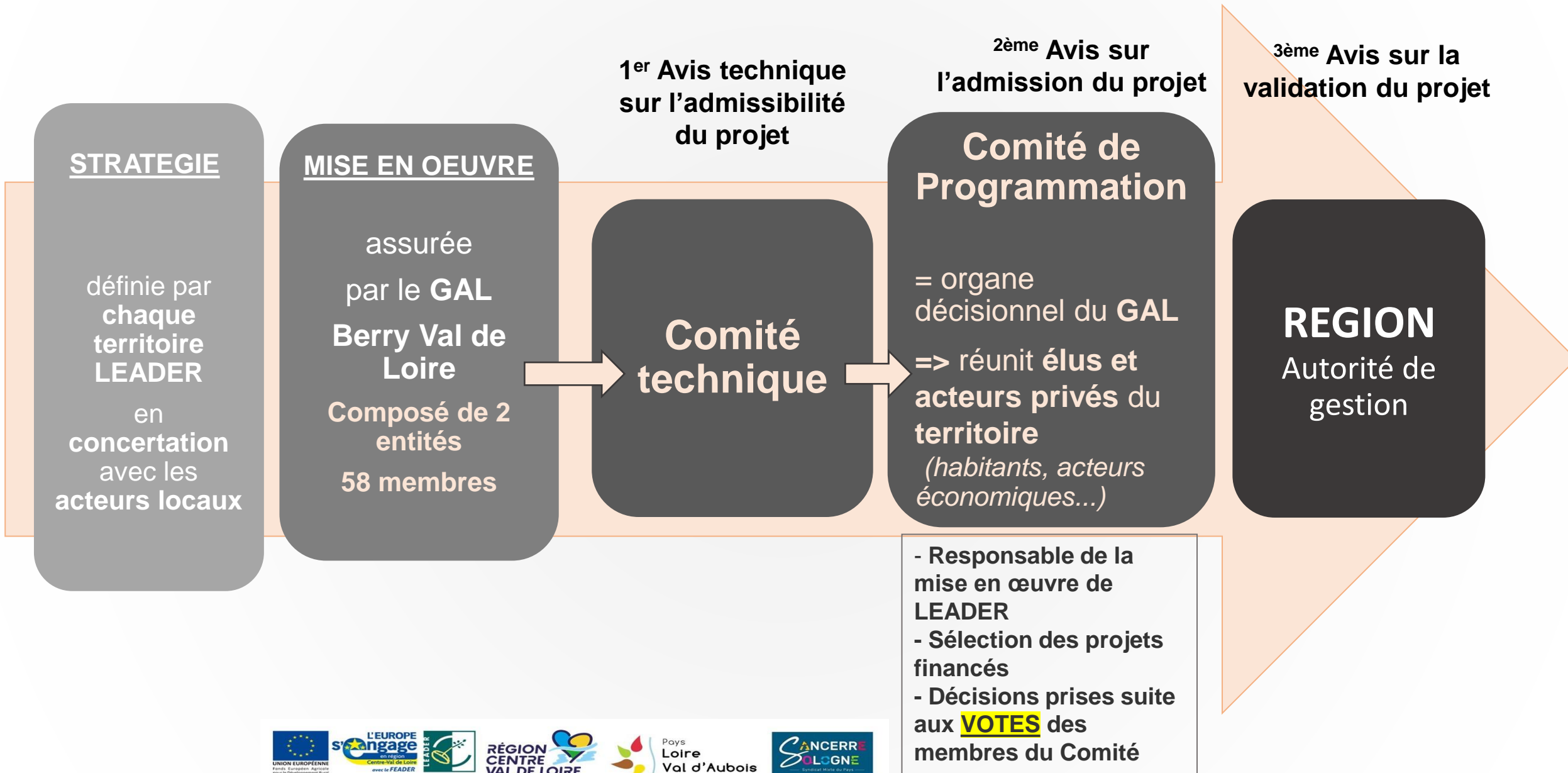


lien unique entre  
**les politiques européennes et nationales**  
**et les questions territoriales**

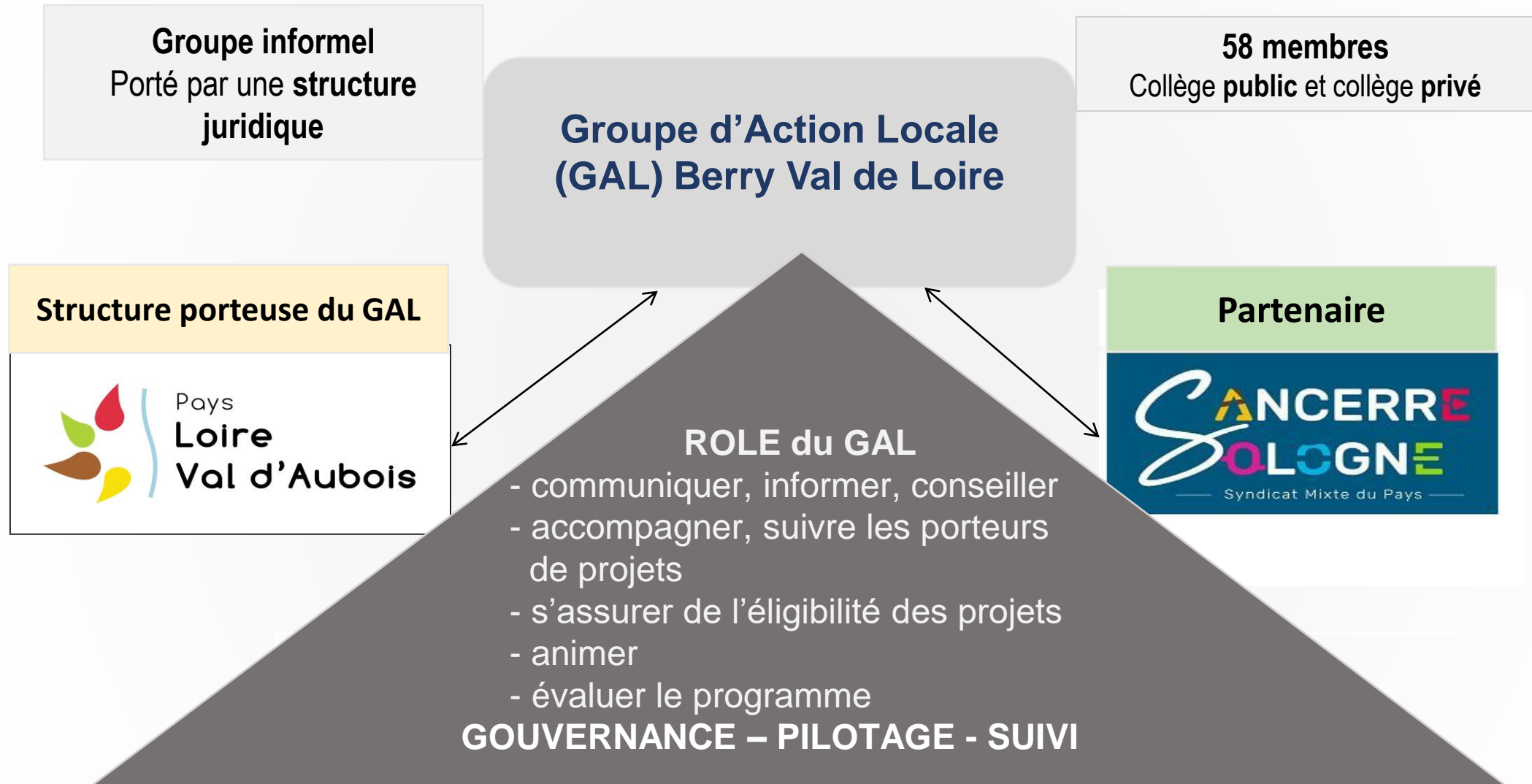


**Promouvoir la participation** des populations rurales au **développement** de leurs territoires  
en les rendant **propriétaires** de leurs **propres stratégies**

# Comment fonctionne LEADER : instruction



# GAL Berry Val de Loire : constitution et rôle



# LEADER : bénéficiaires

Une enveloppe budgétaire 2023-2027 : 1 135 000 euros

## Publics

- . Communes
- . Communautés de communes
- . Organismes associés

## BENEFICIAIRES POTENTIELS

## Privés

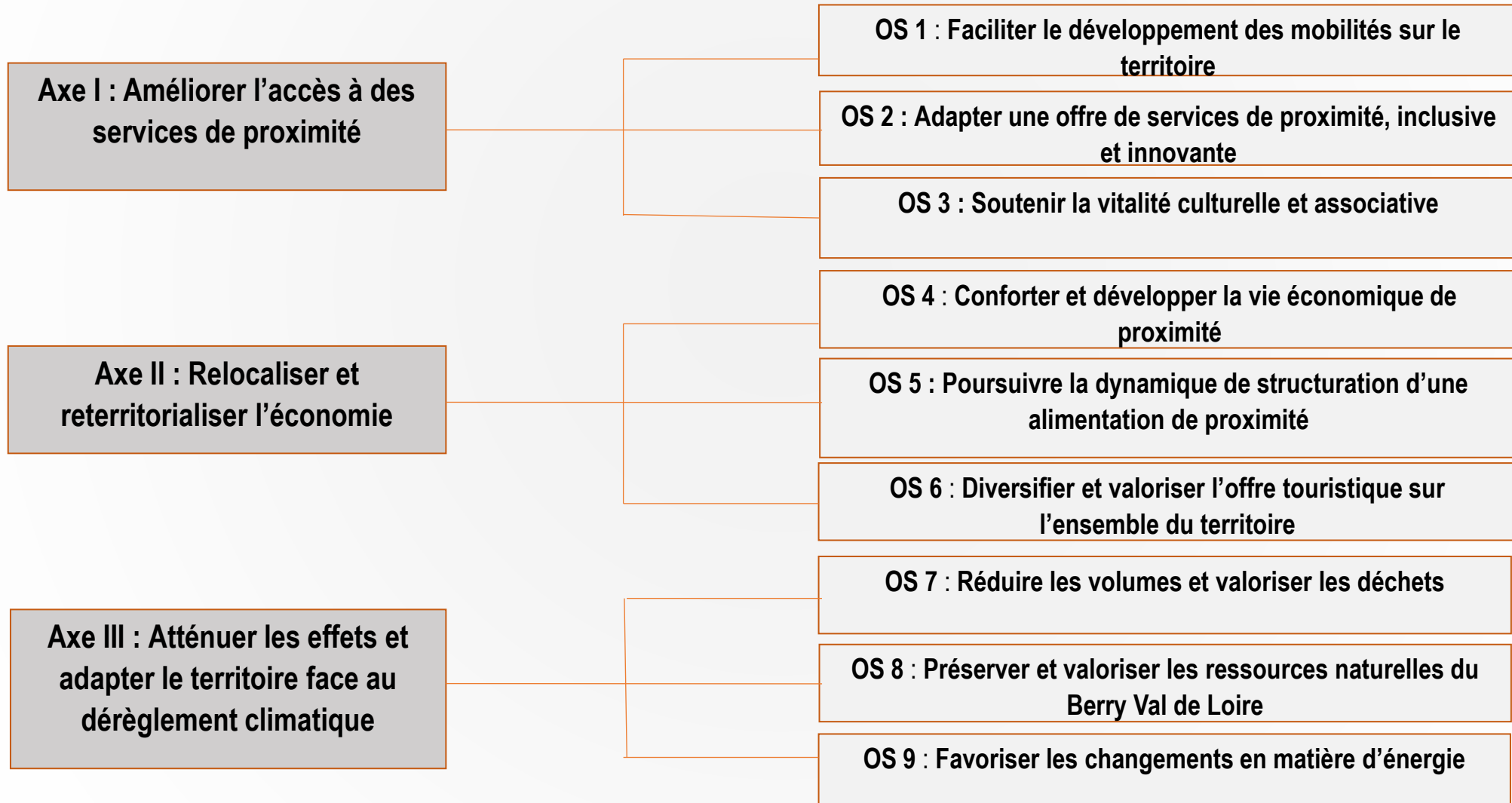
- . Entreprises
- . Associations
- . Groupements



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe investit dans les zones rurales.

# LEADER : stratégie du territoire Berry Val de Loire

S'appuyant sur le diagnostic territorial et les renseignements de la participation citoyenne, la stratégie du GAL Berry Val de Loire est construite autour des 3 axes régionaux et se décline en **9 objectifs stratégiques présentés ci-dessous** :



# LEADER : stratégie du territoire Berry Val de Loire

N° Fiche- action	<b>Plan de développement : thématiques</b>
N° 1	Adapter et renforcer les mobilités du quotidien sur le territoire
N° 2	<b>Maintenir et développer une offre de service en faveur du bien vivre</b> (Améliorer l'accès à des services de proximité)
N° 3	<b>Poursuivre la dynamique de développement touristique sur l'ensemble du territoire</b> (Relocaliser et reterritorialiser l'économie)
N° 4	<b>Soutenir et développer des activités et filières de proximité</b>
N° 5	<b>Accélérer les transitions écologique et énergétique</b> (Atténuer les effets et adapter le territoire face au dérèglement climatique)
N° 6	<b>Coopérer pour construire ensemble des réponses aux enjeux communs</b>
N° 7	<b><i>Mettre en œuvre LEADER sur le territoire : animer, accompagner, communiquer et évaluer</i></b>

# LEADER : stratégie du territoire Berry Val de Loire

N° Fiche-action	Plan de développement : thématiques	Types d'opérations
N° 1	Adapter et renforcer les mobilités du quotidien sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les lieux d'intermodalité</li> <li>- Promouvoir les solutions collaboratives/alternatives ...</li> </ul>
N° 2	Maintenir et développer une offre de service en faveur du bien vivre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser les ressources locales pour développer les activités et l'emploi</li> <li>=&gt; santé et prévention - lien social - solidarité à tous les âges - offres culturelles</li> <li>- Renforcer l'attractivité du territoire</li> </ul>
N° 3	Poursuivre la dynamique de développement touristique sur l'ensemble du territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Structurer et consolider la filière touristique autour des identités fédératrices du territoire</li> </ul>
N° 4	Soutenir de développer des activités et filières de proximité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser et soutenir une stratégie d'attractivité du territoire</li> <li>=&gt; filières traditionnelles et émergentes/durables</li> </ul>
N° 5	Accélérer les transitions écologique et énergétique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer la croissance verte et l'économie circulaire</li> <li>- Accompagner la transition écologique et énergétique</li> <li>- Préserver et valoriser les espaces et activités agricoles et forestières</li> </ul>
N° 6	Coopérer pour construire ensemble des réponses aux enjeux communs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer de nouveaux partenariats, mutualiser les moyens avec d'autres territoires, les prolonger</li> <li>- Développer le partage d'expériences<sup>15</sup></li> </ul>

# BILAN INTERMÉDIAIRE ACTIVITÉ

## Phase I – Gouvernance et pilotage – mise en œuvre du programme LEADER

### Gouvernance du programme LEADER

Déterminer le quorum GAL

Construire les outils de pilotage :

Convention GAL/REGION – VALIDÉE

LANCEMENT OFFICIEL du programme :

19 décembre 2023

Signatures Président de Région et Président du GAL

Elections de la Présidence et  
vice-Présidence du GAL : 1<sup>er</sup> décembre 2023



# BILAN INTERMÉDIAIRE ACTIVITÉ

## Phase I – Gouvernance et pilotage – mise en œuvre du programme LEADER

COMITE DE PROGRAMMATION s'est réuni :  
1<sup>er</sup> décembre 2023

- définir le rôle du GAL dans la mise en œuvre du dispositif LEADER
- rappeler le rôle des membres du GAL
- présenter le programme LEADER 2023-2027

# BILAN INTERMÉDIAIRE ACTIVITÉ

## Phase II – Mise en place des instances de gestion du programme LEADER

### Règlement intérieur établi

- A été **approuvé** par les membres du GAL Berry Val de Loire le 12 janvier 2024 en **COMITE DE PROGRAMMATION n°2**

### Comité technique constitué

- 1<sup>er</sup> niveau d'admissibilité des dossiers

### Grilles de sélection des dossiers élaborées

- Grille d'admissibilité en **comité technique** : 1<sup>er</sup> avis sur l'**admissibilité** du projet
- Grille d'admission en **comité de programmation** : 2<sup>ème</sup> avis sur l'**admission** du projet

# BILAN INTERMÉDIAIRE : ACTIVITÉ

## Phase III – Région : Autorité de gestion

Mise en place de la plateforme de PRE DEMANDE par la Région : décembre 2024

- **Dématérialisation des dossiers**

# BILAN INTERMÉDIAIRE ACTIVITÉ

## Phase IV - Déploiement de la communication LEADER

- Communication locale / territoriale : **Lettre info PLVA**
- Communication avec la presse locale :
  - . **Berry Républicain**
  - . **Article Echos du Berry : 16 novembre 2023**
- Rencontres avec les différents acteurs du territoire :
  - . **Communautés de communes des deux Pays**
  - . **Mairies / Associations / acteurs économiques privés**
- Sites internet Pays Loire Val d'Aubois / Pays Sancerre Sologne

# BILAN INTERMÉDIAIRE ACTIVITÉ

## Phase IV - Déploiement de la communication LEADER et mise en réseau

### - Harmonisation des outils de pilotage du programme LEADER :

- Réunion 2 Pays PLVA et PSS : 20 septembre 2023

### - Présentation du programme LEADER et sa déclinaison :

(création de diaporamas)

- Réunion de Bureau : 11 octobre 2023
- GAL Berry Val de Loire : 1er décembre 2023
- Comité Syndical : 2 décembre 2023

### - CONGRES NATIONAL DES GAL – BRIANCON – 16 et 17 octobre 2023

Un projet ...

CONTACTER  
**SONIA BOURGOIN**

Chargée de mission leader  
Animatrice GAL Berry Val de Loire

**Pays Loire Val d'Aubois**  
**Pays Sancerre Sologne** : Permanences

[leader@paysloirevaldaubois.fr](mailto:leader@paysloirevaldaubois.fr)

**02 48 74 74 62** (ligne directe)



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe investit dans les zones rurales.

# Merci

de votre  
attention  
et  
de votre  
participation

« Seul, on va plus  
vite,  
ensemble, on va  
plus loin »